

***EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 DÉCEMBRE 2025***

**L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre**, le Conseil municipal de la commune de Ogy-Montoy-Flanville étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

**NOMBRE :**

de conseillers en exercice : **19**

de présents : **18**

de votants : **19**

**Etaient présents :**

M. et Mmes BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, LACOGNATA Alain, LEVÉ Damien, MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

**Étais(ent) absent(s) excusé(s) :** /

**Étais(ent) absent(s) :** /

**Procuration(s) :** M. GRANDJEAN Guillaume a donné procuration à M. MANGIN Sébastien

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/12/2025. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/12/2025.

**N° 87/2025 : RESTAURATION DE L'HABITAT INDIGNE POUR LA  
RÉHABILITATION/RECONSTRUCTION DU CORPS DE FERME SITUÉ RUE DU CHÂTEAU**

Le dispositif RHI, Restauration de l'Habitat Indigne, permet aux collectivités de traiter des immeubles insalubres irrémédiabes ou dangereux. L'objectif est soit la démolition, soit la réhabilitation lourde.

- VU l'état de dégradation avancée du bâtiment situé Rue du Château, ancien corps de ferme acquis par la commune ;
- CONSIDÉRANT que ce bâtiment, en ruine et à l'abandon, constitue un risque pour la sécurité publique, porte atteinte au cadre de vie et ne peut être conservé en l'état ;
- CONSIDÉRANT que le recours au dispositif RHI permettrait à la commune de mobiliser des financements de l'ANAH pour mener une opération de démolition, de requalification du site ou de reconstruction ;

Ayant entendu l'exposé de Madame GULINO Aline, adjointe au Maire,

Après discussion et délibération, le Conseil municipal par **19 VOIX POUR**,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à étudier et engager toutes les démarches nécessaires dans le cadre du dispositif RHI – Restauration de l'Habitat Indigne, pour le traitement du corps de ferme situé rue du Château.

Pour extrait conforme,  
Ogy-Montoy-Flanville, le 22 décembre 2025

**Le Maire,  
ERIC GULINO**

